Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 9 (1994) **Heft:** 4: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES

Nouvelle adresse du Centre NIKE

Nous vous rappellons que le Centre NIKE a changé de domicile et se trouve dorénavant à la Moserstrasse 52, 3014 Berne T 031 336 71 11, Fax 031 333 20 60!

Moyens diversifiés en faveur de la conservation des bâtiments historiques en Suisse

L'étude 'Moyens diversifiés en faveur de la conservation des bâtiments historiques en Suisse' éditée par l'Office fédéral de la culture (OFC), la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) et le Centre NIKE vient de paraître.

Cette enquête a été réalisée par l'entreprise privée 'Beratungen Hanser und Partner AG (BHP), Beratung für Wirtschaft und Politik' en étroite collaboration avec les trois éditeurs et avec la coopération du Bureau de l'ISOS, des services cantonaux et municipaux de conservation des monuments historiques et des directions cantonales des finances. A la base de cette étude, les inquiétudes des éditeurs quant à l'avenir de la conservation des biens culturels immobiliers en Suisse et les moyens actuellement à disposition pour la réalisation de cette tâche. Sans vouloir ajouter aux lamentations innombrables sur les difficultés financières toujours plus importantes que connaissent les pouvoirs publics, cette étude cherche d'un part à mettre en évidence, à l'aide des chiffres, la nécessité d'agir dans ce domaine, d'autre part à proposer des méthodes et des moyens diversifiés pour la conservation de la substance historique bâtie et à en discuter le bien-fondé. Aux personnes concernées et intéressées d'en faire l'expérience et de les appliquer.

Grâce à cette étude, les éditeurs espèrent contribuer à la conservation des biens culturels dans notre pays. Ils souhaitent également avant tout sensibiliser et intégrer dans le débat les milieux de la politique, de l'administration et de l'économie qui jusqu'à présent ne se sont préoccupés que de loin de la conservation des monuments historiques et de ses problèmes urgents.

Cette étude a été publiée dans une version française, allemande et italienne et peut être commandée au prix de Fr. 20.— (étranger Fr. 25.—) (frais de port et d'expédition

compris) à l'adresse suivante: Centre NIKE, Moserstrasse 52, 3014 Berne T 031 336 71 11 / Fax 031 333 20 60. Veuillez nous indiquer la version désirée.

(voir aussi p. 32 s.)

Vo

décembre 1994

Nouvelle série de sites à protéger

Le Conseil fédéral a admis une nouvelle série – la neuvième – de villes, de petites villes, de villages et de hameaux dans l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) qui concerne les cantons de Bâle, de Berne, de Fribourg, des Grisons, du Tessin, d'Uri et du Valais.

Les nouveaux sites à protéger sont par exemple Augst avec Augusta Raurica dans la région bâloise, la cité d'habitations Halen et la centrale nucléaire de Mühleberg près de Berne, la petite ville de Rue dans le Canton de Fribourg, Poschiavo dans les Grisons, Morcote au Tessin, Erstfeld dans le Canton d'Uri et Grimentz dans le Valais.

ATS

Conserver et exploiter les hôtels historiques

Passé et futur des hôtels de la Belle-Epoque

C'est du 14 au 16 septembre 1995 qu'aura lieu au Casino à Lucerne un congrès sur le thème 'Passé et futur des hôtels de la Belle-Epoque' qui a pour objectif d'étudier et de discuter ce problème actuel de conservation des monuments historiques. Ce congrès est une initiative du groupe de travail 'Tourisme et conservation des monuments historiques' de la Section nationale suisse de l'ICOMOS et est organisé en commun par l'ICOMOS et la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) en collaboration avec la Société suisse des hôteliers.

Depuis le XIXe siècle, la Suisse est un pays classique de voyages et de vacances. Le tourisme est aujourd'hui un facteur important de l'économie du pays. Déjà au XVIIIe siècle essentiellement des chercheurs et des artistes visitaient ce pays montagneux, fidèles à la devise 'Retour à la nature'. Depuis environ 1830 la Suisse est la destination touristique de nombreux représentants de la grande bour-

geoisie de par le monde. L'afflux touristique a eu pour conséquence le développement d'une infrastructure appropriée. Les auberges se sont transformées en pensions puis en hôtels. Les hôtels ont permis à leurs hôtes de passer des séjours agréables en ville, aux bords des lacs, en montagne où ils ont pu se sentir comme à la maison. Le besoin de moyens de transport plus confortables, de visites touristiques riches en évènements et de distractions en tous genres a conduit à la construction de chemins de fer de montagne, de bateaux à vapeur, de remonte-pentes, de chemins de randonnée, de sites panoramiques, de kiosques à musique et de casinos. Les grands hôtels, leur architecture et leurs aménagements intérieurs caractéristiques ont de plus en plus marqué le paysage. Dans les centres touristiques on a alors assisté au début de l'évolution urbanistique. Des hôtels de plus petite taille et des pensions ont vu le jour. Les établissements plus anciens se sont adaptés aux nouveaux besoins pour profiter de la manne touristique.

La première guerre mondiale a mis fin à la prospérité touristique dont les témoins architecturaux marquent aujourd'hui encore le paysage suisse. Jusque vers les années 50, ils ont été décriés comme étant de vulgaires imitations. défigurant le paysage, aujourd'hui les vieux hôtels sont de plus en plus appréciés des touristes pour le bien-être qu'ils procurent et pour l'atmosphère bien particulière qu'ils dégagent. Les protecteurs du patrimoine et les conservateurs des monuments historiques les considèrent comme faisant partie intégrante du patrimoine architectural de notre pays. Partie intégrante? Ces bâtiments sont-ils aujourd'hui encore exploitables? Peut-on les adapter à l'infrastructure et au confort que requièrent les besoins modernes? Peut-on concilier la gestion moderne d'un hôtel et la conservation des monuments historiques? Les anciens hôtels entretenus avec soin et adaptés au confort moderne sont-ils un plus pour le tourisme suisse? - Le congrès a pour objectif de présenter l'histoire de l'architecture hôtelière en Suisse de ses débuts à 1920 et de répondre à ces questions à l'aide d'exemples concrets.

Adresse: Congrès 'Conserver les hôtels historiques', secrétariat: Service des monuments historiques, Frankenstrasse 9, 6002 Lucerne, T 041 24 53 05 Fax 041 23 51 40

communiqué

NOUVELLES

Idée Couleur - Les systèmes de couleurs dans l'art et la science

Une exposition qui se tient du 9.12.94 au 12.01.95 dans le hall principal de l'EPFZ, Rämistrasse 101, Zurich

La capacité de voir les couleurs est un phénomène physiologique mais la tendance à intégrer les couleurs dans des systèmes, à les classer et à les catégoriser, est un phénomène culturel. L'histoire des idées des couleurs est avant tout une histoire culturelle mais également de plus en plus l'histoire de la civilisation plus on s'approche de l'époque moderne. Les choses élémentaires de la vie n'ont pas besoin de couleurs: le mariage, la mort, etc. Dans tous les cas d'interchangeabilité, un principe universel: les classifications des couleurs sont les signes des différences culturelles, le processus de civilisation exige une large palette de signes et se sert de la capacité humaine à voir les couleurs.

Chaque culture essaie de réaliser une description du monde. Dans ces descriptions du monde, les couleurs jouent un rôle capital, pas en tant que phénomènes isolés mais toujours liés au champ d'influence de la nature et de la métaphysique.

L'histoire moderne de la civilisation considère de plus en plus les couleurs comme un phénomène indépendant qui doit être analysé systématiquement. La couleur n'est plus un élément d'un système mondial: la naissance du système des couleurs. Depuis 1611 les scientifiques et les artistes intègrent et classifient les couleurs dans des systèmes. Imperturbablement de nouveaux systèmes sont créés et déclarés valables, contestés, reconnus, défendus et rejetés. L'histoire des systèmes de couleur décrit l'histoire de notre culture moderne, décrit plus particulièrement la délicate différence entre l'art et la science qui détermine la nature de notre culture. L'exposition propose 60 systèmes de couleurs et met en valeur les principales étapes de cette discussion passionnante qui est encore en cours.

communiqué